



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 6 mars 2024

sous la Présidence de Monsieur Olivier BURNET, Président

Postulat 01-2024 « Pour des surfaces piétonnes bien adaptées à la mobilité au centre de Pully » de Mme Verena Kuonen et consorts

Le Conseil communal de Pully,

vu le postulat déposé par Mme Verena Kuonen et consorts, cité en titre,

vu la demande de la postulante visant à prendre en considération immédiatement sa proposition et de la renvoyer à la Municipalité,

décide

1. de prendre en considération le postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président

Olivier BURNET



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 6 mars 2024